



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-81208>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-81208**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville du Pecq

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : S.I.M.A.D. (Syndicat Intercommunal pour le Maintien à Domicile)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Fourniture de carburants par cartes accréditatives pour les véhicules du groupement de commandes formé entre la ville du Pecq et le SIMAD

**Description** : La présente consultation concerne la fourniture de carburants par cartes accréditatives pour les véhicules de la commune du Pecq et du SIMAD (Syndicat Intercommunal de Maintien à Domicile), constitués en groupement de commandes pour le présent accord-cadre dont la commune du Pecq est le coordonnateur. Le coordonnateur est chargé de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des cocontractants, de la signature et de la notification du marché. Chaque membre du groupement exécute le marché à hauteur de ses besoins propres. Le titulaire dotera les services de la Ville et du SIMAD de cartes accréditatives permettant l'approvisionnement, dans un réseau de stations métropolitaines, en carburant. La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique. Le marché est un accord-cadre avec un minimum et un maximum, attribué à un seul opérateur économique, et passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. Le montant des commandes pour la période initiale de l'accord-cadre est défini comme suit : Seuil minimum H.T. : 40 000 Euros et Seuil maximum H.T. : 350 000 Euros. Les montants seront identiques pour chaque période de

reconduction. Les candidats peuvent faire une offre pour les Prestations Supplémentaires Eventuelles facultatives suivantes : PSE n°1 : Mise à disposition d'un badge de télépéage et service associé PSE n°2 : Fourniture de GPL en station

**Identifiant de la procédure** : 6badfdbf-c316-4d47-84cf-c960fa49f6c5

**Identifiant interne** : CARBURANTS 2025

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )**: 09132100 Essence sans plomb

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 09132000 Essence

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 09134000 Gasoils

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 30163100 Cartes pour l'achat de carburant

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Pays** : France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires** : Les critères de jugement des offres figurent dans le règlement de la consultation. Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 12 novembre 2025, sous réserve de sa notification. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est d'1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il en avisera le titulaire du marché par lettre recommandée au moins 4 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Dans le cas où le montant maximum annuel serait atteint avant le terme de la période d'exécution en cours, l'acheteur se réserve la possibilité de reconduire l'accord-cadre de manière anticipée dans les conditions définies à l'article 3 du Cahier des Clauses Particulières. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.maximilien.fr/> Cette demande doit intervenir au plus tard le vendredi 22 août 2025 à 17h00. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, le mardi 26 août 2025 au plus tard avant la date limite de réception des offres.

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Fourniture de carburants par cartes accréditatives pour les véhicules de la commune du Pecq et du SIMAD (Syndicat Intercommunal de Maintien à Domicile).

**Description :** La présente consultation concerne la fourniture de carburants par cartes accréditatives pour les véhicules de la commune du Pecq et du SIMAD (Syndicat Intercommunal de Maintien à Domicile), constitués en groupement de commandes pour le présent accord-cadre dont la commune du Pecq est le coordonnateur. Le coordonnateur est chargé de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des cocontractants, de la signature et de la notification du marché. Chaque membre du groupement exécute le marché à hauteur de ses besoins propres. Le titulaire dotera les services de la Ville et du SIMAD de cartes accréditatives permettant l'approvisionnement, dans un réseau de stations métropolitaines, en carburant. Le marché est un accord-cadre avec un minimum et un maximum, attribué à un seul opérateur économique, et passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. Le montant des commandes pour la période initiale de l'accord-cadre est défini comme suit : Seuil minimum H.T. : 40 000 Euros et Seuil maximum H.T. : 350 000 Euros. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Les candidats peuvent faire une offre pour les Prestations Supplémentaires Eventuelles facultatives suivantes : PSE n°1 : Mise à disposition d'un badge de télépéage et service associé PSE n°2 : Fourniture de GPL en station

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 09132100 Essence sans plomb

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 09132000 Essence

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 09134000 Gasoils

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 30163100 Cartes pour l'achat de carburant

**Options :**

**Description des options :** Option au sens du droit européen : reconduction possible du marché 3 fois par période d'un an.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 12/11/2025

**Date de fin de durée :** 11/11/2026

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 22/08/2025 à 17:00

**Adresse des documents de marché** : <https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=a4m>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.maximilien.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 02/09/2025 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Versailles

**Informations relatives aux délais de recours** : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision

de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville du Pecq

**Organisation qui traite les offres :** Ville du Pecq

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ville du Pecq

**Numéro d'enregistrement :** 21780481400010

**Adresse postale :** 13 bis quai Maurice Berteaux

**Ville :** Le pecq

**Code postal :** 78230

**Subdivision pays (NUTS) :** Yvelines ( FR103 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** urba3@ville-lepecq.org

**Téléphone :** 0130616634

**Profil de l'acheteur :** <https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=a4m>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Chef de groupe**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** S.I.M.A.D. (Syndicat Intercommunal pour le Maintien à Domicile)

**Numéro d'enregistrement :** 257825471

**Adresse postale :** Immeuble Le Montréal 54 route de Sartrouville

**Ville :** Le Pecq

**Code postal :** 78230

**Subdivision pays (NUTS) :** Yvelines ( FR103 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** compta@simad.fr

**Téléphone :** 0134511919

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Versailles

**Numéro d'enregistrement :** 17780005900012

**Adresse postale :** 56, avenue de Saint Cloud

**Ville :** Versailles

**Code postal :** 78011

**Subdivision pays (NUTS) :** Yvelines ( FR103 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-versailles@juradm.fr

**Téléphone :** 0139205400

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 4e7ea448-3db3-4009-91eb-3ca8963fc73b - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 16/07/2025 à 17:01

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 16/07/2025